

ses de la mort, & qui nous en retire ; c'est lui seul qui a mesuré nos jours, selon les dispositions impenetrables de sa Providence. C'est un effet de sa bonté pour les peuples, quand il prolonge jusqu'à une extrême vieillesse la vie des Princes qui meritent d'être appellez les Peres des Peuples : mais de tems en tems il permet que la vie de ces mêmes Princes soit accompagnée de maladies & d'infirmité, pour leur faire sentir que, quoi qu'ils soient les premiers des hommes, ils sont assujettis aux mêmes infirmités que les derniers & les plus petits ; & afin qu'en même-tems, leurs Sujets reconnoissent que c'est de lui seul qu'ils doivent attendre la conservation de leurs Souverains ; & qu'ainsi les uns & les autres mettent en lui seul leur unique confiance.

Vous venez d'éprouver, mes très-chers Freres, des effets bien sensibles de ces grandes veritez. Vos allarmes ont été si vives sur la maladie de S. A. R., & sur le danger où il s'est trouvé, que vous n'osiez vous expliquer, ni vous représenter à vous-mêmes la grandeur du mal & du péril. Vous cherchiez à vous flater & à vous la dissimuler, quoique vos cœurs penetrez de douleur, vous en fissent comprendre toute l'étendue. La confiance que vous avez eue de recourir au Pere des misericordes, & à la source de tout bien, pour lui demander la conservation d'un Prince, qui est le Pere, plutôt que le Souverain & le Maître de son Peuple, a calmé vos inquiétudes : de sorte qu'il semble que le Ciel vous le redonne une seconde fois. Recevez donc ce nouveau présent des mains du Dieu vivant, qui forme les cœurs des Princes, & qui les tient en sa main. Demandez-lui que cet Auguste Prince voye jusqu'à la quatrième generation une posterité sainte & choisie.